



## LE POINT CRITIQUE

Le 31 Mars dernier, le journal Libération publiait un article sur l'inflation en se rendant dans un supermarché d'une commune de l'Isère : La Tour du Pin. Il reprenait quasiment les chiffres nationaux relevés par l'INSEE dans le domaine de l'alimentation. En effet, depuis près d'un an, les prix flambent. Ainsi, l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires enregistre une hausse de **14,8%**.

A cela ajoutons l'évolution de l'indice des prix de l'énergie qui a augmenté de **14,1%** pendant que l'indice des prix des loyers progressait, quant à lui, de **2,7%**

Ces hausses historiques montrent bien que la récente augmentation de **3,5%** du point d'indice des fonctionnaires est très nettement insuffisante pour combler la perte du pouvoir d'achat des agents.

Pour faire face à ce contexte de nette érosion du pouvoir d'achat, les agents sont contraints de contracter leurs dépenses énergétiques, de limiter leurs déplacements personnels ou bien de réduire leur consommation.

Ce n'est pas juste de demander aux agents d'accepter un tel sacrifice sur leur fiche de paie alors même qu'on leur impose, sans la moindre concertation, de travailler 2 ans de plus.

Nous avons atteint un point critique : **Le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice s'effondre !**

**FO DGFIP 38** réclame l'**indexation** systématique de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie, le **rattrapage de la perte de valeur du point** (15,5 % depuis 2010, la **revalorisation des bas de grilles** et la **prise en compte des primes** dans le traitement brut.